

## ORDONNANCE COLLECTIVE (CONDENSÉE)

Initier des examens diagnostiques et une consultation  
en lien avec des symptômes de thrombophlébite profonde (TPP)

### CLIENTÈLE VISÉE

- Usager référé à l'Accueil clinique qui présente des symptômes de thrombophlébite profonde (TPP).

### INTENTION CLINIQUE

- Accélérer la prise en charge en médecine interne pour une clientèle présentant une condition clinique de natures subaiguë.

### CONDITIONS D'INITIATION

- Usager de 18 ans et plus.
- Référence par un médecin d'une clinique participante.
- Score de Wells déterminé et documenté par le médecin requérant.
- Clientèle ambulatoire : condition physique permettant les déplacements.
- Hospitalisation non requise.

### CONTRE INDICATIONS à l'application de l'ordonnance collective

Si depuis la réception de la référence médicale, l'usager présente une des conditions suivantes :

- Température buccale  $\geq 38.5^{\circ}\text{C}$ .
- Dyspnée, accompagnée ou non de tirage.
- Fréquence cardiaque  $\geq 95$  /min.
- Rythme respiratoire  $\geq 22$ /min.
- Saturation  $\text{O}^2 \leq 92\%$ .
- Douleur thoracique subite.
- Douleur thoracique augmentée à l'inspiration.

EN VIGUEUR LE : 7 février 2013	N° : OC-013-3
DATE PRÉVUE DE RÉVISION : 7 février 2016	Page : 1 De : 1